

|                             |
|-----------------------------|
| RÉPUBLIQUE<br>FRANÇAISE     |
| DÉPARTEMENT DE<br>L'HÉRAULT |
| CANTON DE<br>LODÈVE         |

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

## DÉCISION

|                 |
|-----------------|
| numéro          |
| CCDC_260213_012 |

portant sur

### AVENANT N°1 AU LOT N° 4 MENUISERIES EXTÉRIEURES DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DU SITE D'ACCUEIL DU SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

**VU** la délibération n°CC\_230704\_16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**VU** la décision du Président n°CCDC\_250514\_037 du 14 mai 2025 relative à l'attribution à la société ALU-TECH du lot n°4 menuiseries extérieures du marché de travaux pour la construction du site d'accueil du service de collecte des ordures ménagères,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'effectuer des modifications au projet initial qui génèrent une plus-value sur le projet,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n°1 au lot n°4 Menuiseries extérieures du marché de travaux pour la construction du site d'accueil du service de collecte des ordures ménagères avec la société ALU-TECH, afin d'ajuster des prestations prévues au contrat initial,

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°1 annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : De préciser que le montant de l'avenant s'élevant à quatre-mille-quarante euros vingt-cinq centimes Hors Taxes (4 040,25 € HT) soit quatre-mille-huit-cent-quarante-huit euros trente centimes Toutes Taxes Comprises (4 848 30 € TTC), introduit un écart de neuf virgule quarante-quatre pour cent (9,44 %) par rapport au montant initial du marché, le portant ainsi à quarante-six mille huit-cent-deux euros quatre-vingt centimes Hors Taxes (46 802,80 € HT) soit cinquante-six mille cent-soixante-trois euros trente-six centimes Toutes Taxes Comprises (56 163,36 € TTC),

- **ARTICLE 4** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20260213-lmc123624-AR-1-

Fait à Lodève, le treize février deux mille vingt-six,

1  
Date de télétransmission : 13/02/26  
Date de publication : 19/02/2026  
Date de notification aux tiers :  
Moyen de notifications aux tiers :

Le Président  
Jean-Luc REQUI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

**AVENANT N° 1**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Communauté de Communes Lodévois Larzac  
1 place Francis Moran 34700 Lodève

**B - Identification du titulaire du marché public**

ALUTECH  
2 chemin des Tamaris  
34 830 Jacou

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public : **MARCHE 2025TVX018**

Construction du site d'accueil du service de collecte des Ordures Ménagères  
Lot 04 – Menuiseries extérieures

■ Date de la notification du marché public : 19/05/2025

■ Durée d'exécution du marché public : 7 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 42 762,55 €
- Montant TTC : 51 315,06 €

**D - Objet de l'avenant**

■ Modifications introduites par le présent avenant :

- ajout de motorisation des portails et modification menuiserie FE 003

Ces travaux modificatifs entraînent l'application d'une plus-value de 4 040,25€ HT sur son marché

**Le présent avenant est conclu conformément à l'article R2194-8 du code de la commande publique, précisant que le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R.2194-7 sont remplies**

■ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non

☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 4 040,25 €
- Montant TTC : 4 848,30 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au marché initial : 9,44 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 46 802,80 €
- Montant TTC : 56 163,36 €

■ **Incidence de l'avenant sur le délai d'exécution :**

L'avenant a une incidence sur le délai d'exécution du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

☒ Non

☐ Oui

**E - Signature du titulaire du marché public**

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature                                                                                                                   |
|------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Christophe SIEGENT<br>directeur général  | 21/01/26<br>Jacou -       | ALU TECH SAS<br>2, chemin des Tamaris<br>34830 JACOU<br>04.99.62.01.25<br>secretariat@alutech34.fr<br>Siret 421414848000 18 |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ☐ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ☐ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ☐ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accordcadre.)